



PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 8/08/2022

FEUX D'ESPACES NATURELS DANS LE MORBIHAN

Point de situation à 10h – 8 août 2022

Au point de 10h, ce lundi 8 août 2022, sur le sujet des feux d'espaces naturels dans le Morbihan, la situation est la suivante :

- Une colonne de sapeurs-pompiers des départements de l'Est de la France est arrivée hier dans le Morbihan pour renforcer et relever les équipes du SDIS du Morbihan.
- Quelques reprises de feu sont apparues cette nuit ainsi qu'un nouveau départ de feu sur Monteneuf. L'ensemble des feux d'espaces naturels survenus hier, dimanche 7 août, sont fixés et la plupart en cours de noyage par les sapeurs-pompiers :
 - **Saint-Philibert**
Poursuite des opérations de noyage
 - **Locoal-Mendon**
Feu fixé - 66 ha brûlés
Traitement des reprises de feu/poursuite opérations de noyage
2 groupe d'intervention dont un de l'Est de la France soit environ 16 engins d'intervention et 50 sapeurs-pompiers
 - **Erdeven**
Feu fixé - 44 ha brûlés
Poursuite des opérations de noyage
2 groupes d'intervention dont un formé de sapeurs-pompiers du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine et un de sapeurs-pompiers de l'Est de la France
 - **Meucon-St Avé-Monterblanc**
Feu fixé - 12,5 ha brûlés
1 groupe d'intervention de sapeurs-pompiers de Vendée et de l'Eure
Opérations de noyage en cours
 - **Monteneuf**
Feu fixé - 3 ha brûlés
1 groupe d'intervention de sapeurs-pompiers

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Les services de l'Etat rappellent la **nécessité d'observer consignes visant à limiter les départs de feux en cette période de risque très sévère de feux de forêt** :

- Ne jetez pas vos mégots ou cigarettes dans la nature (notamment par les fenêtres de voiture)
 - N'allumez pas un feu, un barbecue ou tout autre foyer à moins de 200 mètres de forêts, de broussailles ou de landes
 - Informez-vous sur le risque feu de forêt
- Si vous êtes témoin d'un départ de feu :
- Informez les pompiers (18 ou 112) le plus vite et le plus précisément possible

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex